# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

| | |
|---|---|
| Commission | |
| Gouvernement | |

# AMENDEMENT

N º 8576

présenté par
Mme Rubin

---

**ARTICLE 50**

L'alinéa 10 de cet article est supprimé.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

"Comme la majorité des Français·es, nous nous opposons totalement à l'ensemble de ce projet de loi et demandons le retrait de l'ensemble de ses dispositions, y compris celles qui auraient pour fonction de limiter les dégâts d'un texte dévastateur.

Le ""schéma de transformation"" adosse la responsabilité de conduire les projets de informatiques pour la mise en place du système universel de retraite. Nous vous invitons à laisser ce ""schéma de transformation"" au vestiaire, tout comme ce projet de réforme qui n'a pour seul objectif que le démembrement de notre système social au profit des plans épargne et du marché. L'opposition massive des citoyen.ne.s à ce projet devrait vous alerter et ramener à la raison. Nous demandons donc la suppression de cet alinéa 10."